

Département de l'Oise

Commune de

ERAGNY sur EPTE

Projet éolien des Chesnuts
Comprenant 6 éoliennes et 2 postes de livraison

Enquête Publique

9 mai - 9 juin 2023

Annexes

- **Certificat d'affichage Eragny/Epte**
- **Bulletin municipal**
- **Article de presse (manifestation du 13 mai)**
- **Tableau récapitulatif des délibérations**
- **Carte des paysages emblématiques de l'Oise**

Commissaire Enquêteur :
Michel MARSEILLE



PRÉFÈTE
DE L'OISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires

SEEF/Bureau de l'environnement

Affaire suivie par Mme Anne-Claire Delafontaine
03.64.58.16 85
anne-claire.delafontaine@oise.gouv.fr

Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Autorisation environnementale avec enquête publique

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je certifie que l'avis au public annonçant l'enquête publique environnementale concernant la demande d'autorisation environnementale d'exploitation du Parc éolien « Les Chesnots », présentée par la SAS CEPE CHESNOTS sur la commune d'Eragny-sur-Epte,

- a été apposé à la mairie le 21/04/2023
- et est resté apposé jusqu'au 20/06/2023.

En foi de quoi est signé le présent certificat.

A Eragny sur Epte

le 20/06/2023

Le Maire ou son représentant,

Timbre de la mairie



Certificat à retourner à la DDT, SEEF, Bureau de l'environnement, 2 boulevard Amyot d'Inville, 60000 Beauvais à l'attention de Mme Anne-Claire Delafontaine, anne-claire.delafontaine@oise.gouv.fr

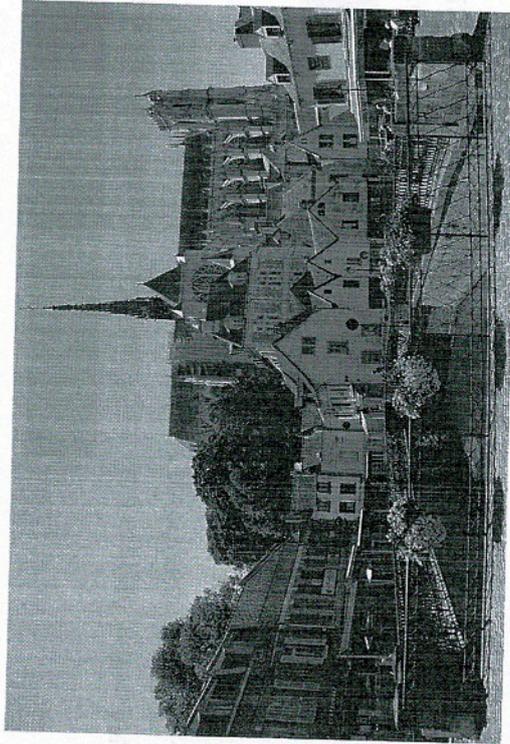
03 44 06 12 34
prefecture@oise.gouv.fr
1 place de la préfecture - 60022 Beauvais

Sortie Amiens

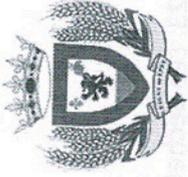
Le CCAS vous propose une sortie en car à Amiens (80) le **SAMEDI 18 JUIN 2023**. Vous aurez la journée libre pour découvrir la ville avec ses monuments et musées, la cathédrale, le quartier Saint-Leu, les hortillonnages...

Sous réserve d'un nombre de participants suffisants et dans la limite de 55 places (voyage en car offert par le CCAS). Le départ aura lieu, place Angèle Boutigny à 8h00 précise. Vous munir de votre panier pique-nique.

Inscriptions en mairie avant le 9 juin 2023 !



Le 18 juin sera la jour du marché des hortillonnages ! Le Marché sur l'eau fait revivre une tradition, celle de l'activité maraîchère du 19ème siècle à Amiens... Une fois par an, le marché sur l'eau se déroule comme autrefois. Les hortillons (maraîchers des hortillonnages), en costume traditionnel, descendent la Somme dans les barques à cornet chargées de légumes, de fruits rouges et de fleurs jusqu'à la place Parmentier. Ils accostent sur le quai, installent leurs étaux ; le marché peut alors commencer. Ce marché, haut en couleurs, retrace, avec ses senteurs et ses coutumes, la tradition ancestrale des produits authentiques des hortillonnages.



Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont-en-Vexin

MAIRIE D'ERAGNY-SUR-EPTE 60590
Place Angèle Boutigny
Tél. 02 32 55 21 57
Mardi et Vendredi de 17h30 à 19h
E-mail : mairierag60@orange.fr
www.eragny-sur-epte.fr

Avis d'enquête publique

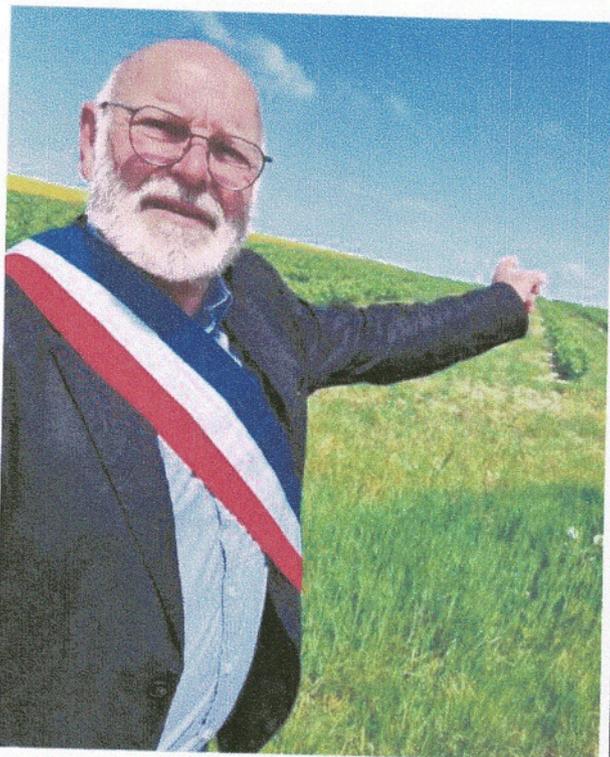
Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une enquête publique environnementale **DU 9 MAI AU 9 JUIN 2023 inclus** sur le projet de la SAS CEPE CHESNOTS d'exploiter un parc éolien implanté sur la commune d'Eragny-sur-Epte.

1. L'enquête publique environnementale porte sur la construction et l'exploitation d'un parc éolien de six aérogénérateurs d'une hauteur maximale de 180 m en bout de pale, d'une puissance unitaire maximale de 4,2 MW, soit une puissance totale installée maximale de 25,2 MW et de deux postes de livraison, relevant de la rubrique n° 2980-1 pour l'activité soumise à autorisation.
2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.
3. M. Michel Marseille, ingénieur en retraite est désigné en qualité de commissaire enquêteur.
4. Le siège de l'enquête publique est situé en mairie d'ERAGNY-SUR-EPTE. Le commissaire enquêteur assurera des permanences, à la salle située place Charles Allez - à ERAGNY-SUR-EPTE, pour recevoir les observations écrites et orales du public : • Mardi 9 mai 2023 de 16 h 30 à 19 h 00 ; • Samedi 13 mai 2023 de 9 h 00 à 11 h 30 ; • Mardi 23 mai 2023 de 16 h 30 à 19 h 00 ; • Jeudi 1er juin 2023 de 16 h 30 à 19 h 00 ; • Vendredi 9 juin 2023 de 16 h 30 à 19 h 00.
5. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers papier et numérique pourront être consultés par toute personne intéressée aux heures d'ouverture de la mairie d'ERAGNY-SUR-EPTE.
6. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions : • sur les registres d'enquête tenus à sa disposition en mairie d'ERAGNY-SUR-EPTE, • par courrier adressé à la mairie d'ERAGNY-SUR-EPTE, à l'attention du commissaire enquêteur, • sur le registre d'enquête dématérialisé qui sera mise en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4610> • par courrier électronique adressé à : enquete-publique-4610@registre-dematerialise.fr

ÉOLIEN

Les pays de Bray et de Thelle seront-ils vierges encore longtemps ?

ERAGNY-SUR-EPTE Les pays de Thelle et de Bray ne comptent aujourd'hui aucune éolienne. Une centaine de maires se mobilise contre le projet d'installation de six mâts défendu par le maire du village d'Éragny-sur-Epte.



Michal Czyk, maire d'Éragny-sur-Epte. (ci-dessus) est convaincu du bien fondé du projet éolien. Le parc rapportera environ 32 000 € par an à la commune. Le reste reviendra à la communauté de communes et à la Région, dont les élus s'opposent au projet.

MATTHIEU HÉRAULT

Avec environ 2500 mâts dans les Hauts-de-France, les pays de Thelle et de Bray sont aujourd'hui une exception : les deux communautés de communes situées aux confins de la Seine-Maritime et de l'Eure sont aujourd'hui vierges d'éoliennes.

Mais pour combien de temps encore ? Éragny-sur-Epte, 611 habitants au dernier recensement, défend depuis près de 7 ans la création d'un parc éolien sur ses terres : 6 éoliennes de 180 mètres de haut, qui permettraient de produire l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de... 22 000 personnes.

Soit l'équivalent du nombre d'habitants de la communauté de communes du Vexin-Thelle à laquelle elle est rattachée. Retoqué une

première fois par la préfecture, le projet est désormais de retour ; amendé ; porté par un nouveau promoteur RES. Une enquête publique a été lancée le 9 mai, préalable indispensable à la création du fameux parc éolien qui sera installé sur le terrain d'un agriculteur de la commune.

« Nous, ce que nous voulons, c'est conserver la typicité du territoire »

Le maire de Flavacourt, Xavier Hue

Agriculteur aujourd'hui... premier adjoint. L'idée même que le projet puisse voir le jour a réveillé les tensions : ce samedi 13 mai, ils étaient une bonne cinquantaine de

maires des alentours à venir dire « non » à ce projet et à l'écrire, noir sur blanc, sur le cahier de doléances mis à leur disposition par le commissaire-enquêteur.

Force est de constater qu'il n'y a guère plus que le maire d'Éragny-sur-Epte, Michal Czyk, pour défendre encore le projet. « Ce n'est pas le nombre qui fait la force. Moi, je pense à mes enfants. Aujourd'hui, nous n'en faisons pas assez pour l'écologie », insiste-t-il, courageusement, face aux élus voisins en colère. « Nous, ce que nous voulons, c'est conserver la typicité du territoire. Nous n'avons pas d'industrie, nous n'avons que les terres et notre paysage. Nous voulons le préserver intact », oppose de son côté le maire de Flavacourt, Xavier Hue.

L'EFFET MULTIPRISES REDOUTÉ

« Ce que les élus redoutent ici, c'est

l'effet multipriises », résume Christophe Coulon, vice-président LR au conseiller régional, venu apporter son soutien aux maires opposés au projet, au même titre que le député RN de la deuxième circonscription de l'Oise Philippe Ballard. « Une fois que les six éoliennes seront installées, que les réseaux seront tirés, alors d'autres viendront se greffer ».

Et les pays de Bray et de Thelle aujourd'hui vierges d'éoliennes deviendraient « un paysage » comme un autre. En particulier du point de vue de Flavacourt et des communes alentours.

Car ironie de l'histoire, Éragny-sur-Epte est un village encaissé dans la vallée de l'Epte. Et les opposants au projet en sont convaincus : le futur petit parc éolien sera davantage visible par les habitants des communes alentours que par les habi-

tants d'Éragny-sur-Epte eux-mêmes.

Raison pour laquelle on estime aujourd'hui qu'une centaine de maires répartis dans les trois communautés de communes concernées, à cheval sur l'Eure et l'Oise, sont aujourd'hui fermement opposés au projet. « Il y a dix ans, nous avons fait tomber le projet d'Enencourt-le-Sec. Nous sommes bien décidés à faire de même ici », conclut Bertrand Gernez, président de la communauté de communes du pays de Thelle. ■

Retrouvez la vidéo en scannant ce QR code ou en allant sur notre site internet



En Image



ÉOLIEN

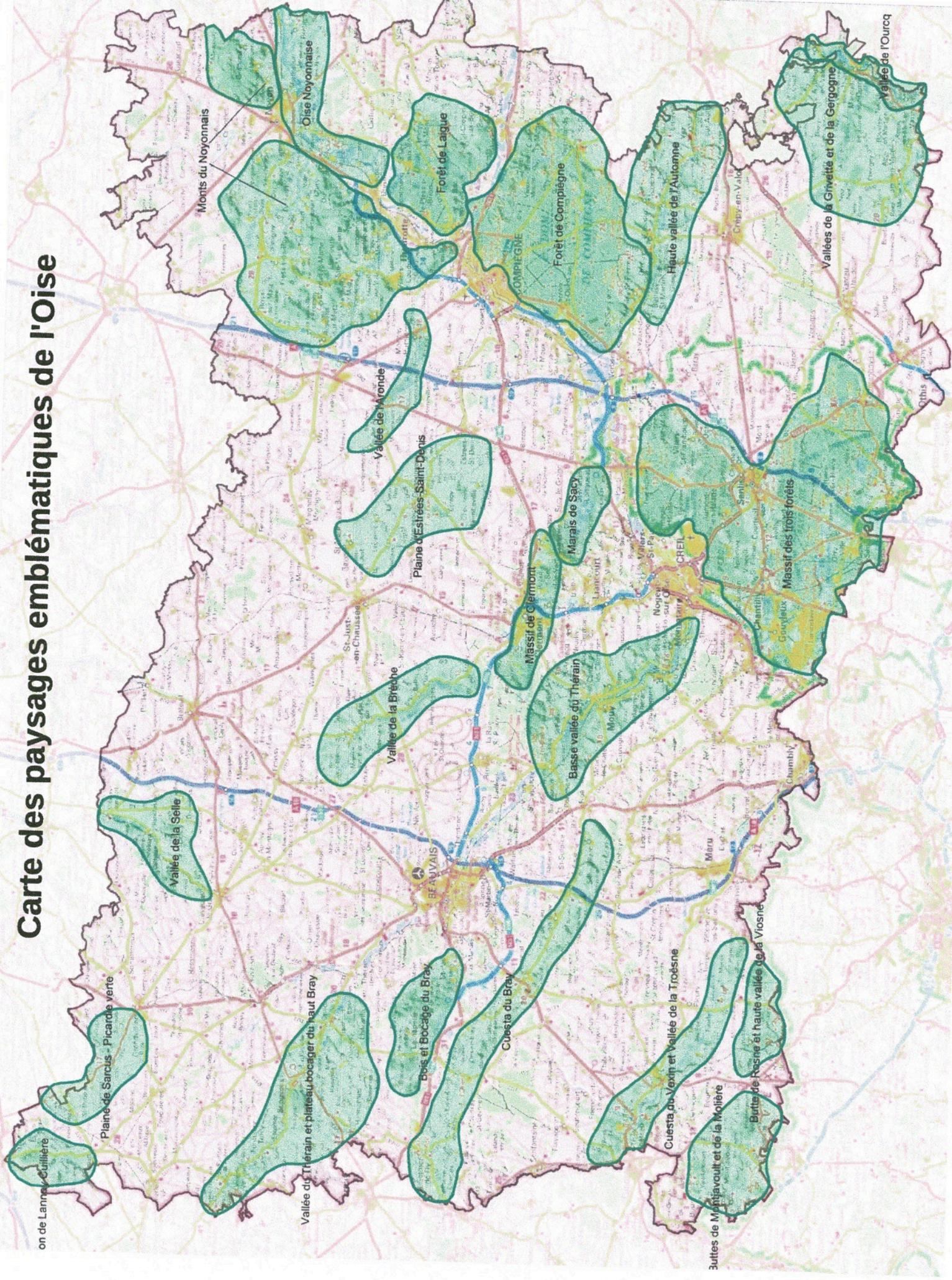
Des maires manifestent contre le projet éolien d'Éragny-sur-Epte

Une cinquantaine de maires venus du Pays de Bray, du pays de Thelle et du département voisin de l'Eure ont manifesté hier à la mairie d'Éragny-sur-Epte, dans l'Oise, leur opposition à un projet éolien soutenu par la petite commune de 600 habitants dans la vallée de l'Epte. Les deux communautés de communes sont à ce jour vierges de toute éolienne dans une région des Hauts-de-France qui compte pourtant 2 500 mâts. Une enquête publique est en cours, la préfecture aura à se prononcer sur le projet à l'issue de l'instruction qui suivra la conclusion de l'enquête publique. Au total, le projet est contesté par une centaine de communes aux alentours.

Tableau 1

Structures	Département	Dates délibérations		Avis
Communes dans le périmètre de 6 km				
Eragny-sur-Epte	Oise		23/06/2023	F
Boutencourt	Oise			
Chambors	Oise	01/02/2019	30/05/2023	D
Chaumont-en-Vexin	Oise	12/07/2018		
Courcelles-les-Gisors	Oise			
Enancourt-Léage	Oise	02/06/2018	18/06/2023	D
Flavacourt	Oise	23/06/2017		
Jaméricourt	Oise	19/12/2017		
Labosse	Oise	14/11/2017	16/05/2023	D
Lalande-en-Son	Oise	13/10/2017		
Le Coudray-Saint-Germer	Oise			
Le Vaumain	Oise	28/07/2017	05/05/2023	D
Sérifontaine	Oise	16/06/2017	22/06/2023	D
Talmoniers	Oise	09/10/2017		
Trie-Château	Oise	26/10/2017	09/06/2023	D
Trie-la-Ville	Oise	26/03/2018	02/05/2023	D (HP)
Amécourt	Eure	19/10/2017	06/06/2023	D
Bazincourt-sur-Epte	Eure	29/08/2017	12/05/2023	D
Bézu-Saint-Eloi	Eure		05/06/2023	D
Gisors	Eure	19/10/2017		
Hébécourt	Eure	13/11/2017	02/06/2023	D
Neaufles-Saint-Martin	Eure			
Saint-Denis-le-Ferment	Eure	05/03/2019	20/06/2023	D
Autres				
CCVexin-Thelle	Oise	20/09/2017 12/04/2022	26/01/2023	D
CC Vexin Normand	Eure	12/02/2021 16/02/2022		
CC Pays de Bray	Oise	05/10/2017 24/02/2022		
Martagny	Eure		24/06/2023	
Mainneville	Eure	13/10/2017		
Sancourt	Eure		21/06/2023	D
Boubiers	Oise	12/12/2018		
La Landelle	Oise	13/09/2018	09/06/2023	D
Lattainville	Oise		01/06/2023	D
Le Vauroux	Oise	11/10/2017	09/06/2023	D
Reilly	Oise	08/02/2019	22/05/2023	D
Saint Pierre Es Champ	Oise	03/12/2018		
Villers St Barthélémy	Oise	12/10/2017		
Villers sur Trie	Oise	15/09/2017		

Carte des paysages emblématiques de l'Oise



on de Lannoy - Cullières

Plaine de Sarcus - Picardie verte

Vallée de la Selle

Vallée du Thérain et plateau bocager du Haut Bray

Bois et bocage du Bray

Cuesta du Bray

Cuesta du Vexin et Vallée de la Troisième

Buttes de Montjavoult et de la Molière

Butte de Rosne et haute vallée de la Viosne

Vallée de la Breche

Plaine d'Estrees-Saint-Denis

Massif de Clermont

Marais de Sacy

Basse vallée du Thérain

Massif des trois forêts

Goufflers

Monts du Noyonnais

Oise Noyonnaise

Forêt de Laigue

Forêt de Compiègne

Haute vallée de l'Automne

Vallées de la Givette et de la Gergonne

Vallée de l'Ourcq